PRÉFÈTE
DE LA GIRONDE

Liberté
Égalité
Fraternité

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bordeaux, le 16 août 2022

Appel à la vigilance :
Baignade uniquement dans les zones surveillées

La préfecture de la Gironde appelle les personnes qui fréquentent les plages girondines, baigneurs et pratiquant une activité nautique, à la plus grande prudence.

Les conditions de baignade seront particulièrement dangereuses mercredi 17 août sur le littoral girondin, compte tenu de la concordance de divers phénomènes : houle et vagues de bord, forts courants et formation de baïnes. Il convient en conséquence de redoubler de prudence et de se **baigner uniquement dans les zones de baignade surveillées**.

Retrouvez la carte des plages sont actuellement surveillées:
https://www.gironde.gouv.fr/Politiques-publiques/Securite/Securite-sanitaire/Prevention-baignade-en-mer

Principaux conseils pour se baigner en toute sécurité :

- Privilégier les zones de baignade surveillées
- Surveiller vos enfants en permanence, rester toujours avec eux quand ils jouent au bord de l'eau ou lorsqu'ils sont dans l'eau ;
- Tenir compte de votre forme physique : ne pas se baigner si l'on ressent un trouble physique (fatigue, problèmes de santé, frissons) et ne pas surestimer votre niveau de natation ;
- Un baigneur attentif est un baigneur en sécurité : prévenir un proche avant de se baigner, respecter les consignes de sécurité signalées par les drapeaux de baignade, ne pas s'exposer longtemps au soleil et rentrer dans l'eau progressivement, ne pas boire d'alcool avant la baignade, etc ;
- En cas d'urgence appeler le 112 (gratuit depuis un poste fixe ou mobile)